

LEMAG

#52

PRINTEMPS 2022

de la Brie Nangissienne

MAGAZINE D'INFORMATION
DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DE LA BRIE NANGISSIENNE

Proxi'bus

DOSSIER p.6

TRANSPORT À LA DEMANDE

ACTU p.3

UNE RANDO
BIEN ANIMÉE

ÉCONOMIE p.5

CHIMIREC S'INSTALLE
À NANGIS

ENFANCE p.9

INSCRIPTION
SÉJOURS D'ÉTÉ

AUBEPIERRE-OZOUER-LE-REPOS / BRÉAU / CHÂTEAUBLEAU / CLOS-FONTAINE
FONTAINS / FONTENAILLES / GASTINS / GRANDPUITS-BAILLY-CARROIS
LA CHAPELLE-GAUTHIER / LA CHAPELLE-RABLAIS / LA CROIX-EN-BRIE
MORMANT / NANGIS / QUIERS / RAMPILLON / SAINT-JUST-EN-BRIE
SAINT-OUEN-EN-BRIE / VANVILLÉ / VERNEUIL-L'ÉTANG / VIEUX-CHAMPAGNE
LA BRIE NANGISSIENNE : 20 COMMUNES / 28 200 HABITANTS



Communauté de communes
de la Brie Nangissienne



LE MOT DU PRÉSIDENT

Depuis décembre dernier, la communauté de communes de la Brie Nangissienne fonctionne en mode dégradé. En effet, certains élus ont choisi, « en responsabilité »,

pour chacune des décisions qui impactent le fonctionnement quotidien et les activités, de voter contre, ou, de s'abstenir en conseil communautaire de façon quasi systématique

Cette situation n'a pas vocation à permettre l'éclosion de nouveaux projets, ni à assurer un bon niveau de la continuité de vos services publics, mais plutôt à retarder ce qui est nécessaire à vos besoins, voire pire, à abandonner ce qui est vital à l'attractivité du territoire.

Deux exemples, tirés du premier conseil communautaire qui s'est déroulé selon les nouvelles modalités, illustrent bien cette situation absurde.

Premier exemple : sous couvert d'un vote à bulletin secret, une majorité s'est prononcée contre la signature du Contrat de Relance et de Transition écologique (CRTE). Ce contrat entre l'État et les communautés de communes leur permet, ainsi qu'à leurs communes membres, d'accéder à des subventions de l'État pour mener à bien leurs projets. Il est confié aux communautés de communes afin que l'État ait une vision territoriale des financements qu'il attribue à destination des communes membres. Les conséquences de ce refus, exposées

par Madame la sous-préfète aux conseillers communautaires avant le vote, sont que les projets portés par les maires et élus municipaux vont perdre des financements d'État, dont ils auraient pu bénéficier. Seule Nangis ne sera pas impactée, bénéficiant déjà d'un programme spécifique dénommé « Petites Villes de Demain », et celui-ci ayant été validé précédemment par le conseil communautaire.

Second exemple : les élus communautaires se sont accordés pour commander de nouveaux défibrillateurs, mais par un autre vote ont décidé qu'ils n'autorisaient pas la Communauté de communes à les payer !

Cela n'est ni raisonnable, ni logique. Vous le savez, vous n'élisez pas vous-mêmes, en tant que citoyens, vos conseillers communautaires, puisqu'ils sont élus par les différents conseils municipaux. Mais vous en supportez les conséquences et vous devez en être informés.

Notre Brie Nangissienne, ses agents, restent et resteront au service de chacun de vous et de vos communes. Les ambitions politiques personnelles de quelques-uns n'ont pas leur place dans cette instance. En tant que président de notre intercommunalité, je m'engage à veiller à ce que seul l'intérêt général guide nos décisions.

Yannick GUILLO
Maire de Saint-Ouen-en-Brie
Président de la communauté de communes
de la Brie Nangissienne

SOMMAIRE

p **3** • Forum la Brie Pratique
• Une rando bien animée

p **4** • Ateliers patrimoine
• Résidence artistique

p **5** • Coup de pouce aux entreprises
• Chimirec s'installe à Nangis

p **6/7** **Dossier** Proxi'bus : transport à la demande

p **8** • Nouvelle convention collective pour les
assistants maternels
• La CTG : nouvelle convention avec la CAF

p **9** • Séjours d'été : les inscriptions sont ouvertes

p **10** • La Brie Nangissienne Terre de Jeux 2024
• COVID-19 : bilan des vaccinations

p **11** • Les infos du territoire

FORUM LA BRIE PRATIQUE

Le Forum de la Brie Pratique, à vocation sociale, est une initiative co-portée par la commune de Grandpuits-Bailly-Carrois, la communauté de communes de la Brie Nangissienne et le centre social Nangis Lude.

Lors de cet évènement vous pourrez rencontrer un grand nombre d'acteurs du champ médico-social qui agissent et vous accompagnent au quotidien dans les domaines suivants : Emploi et formation, Autonomie, Santé, Secours et solidarité, Logement, Droits et démarches administratives, Vie de famille.

Les objectifs du forum sont multiples :

- Favoriser le maillage partenarial des acteurs sociaux de la Brie Nangissienne ;
- Organiser un évènement permettant d'apporter de la visibilité à chacun des services actifs sur le territoire ;
- Vous offrir la possibilité de rencontrer les acteurs sociaux œuvrant localement près de chez vous.

40 acteurs seront présents sur le forum parmi lesquels : la Caisse des Allocations Familiales (CAF), la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM), la Mutualité Sociale Agricole (MSA), les Maisons Départementales des Solidarités (MDS), la Mission locale du Provinois, Pôle emploi, le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS), le Défenseur des droits, les services de la Brie Nangissienne et Nangis Lude...

L'évènement sera diffusé en direct sur la radio Oxygène : fréquences 88.4 (Melun) et 99.6 (Provins)

**SAMEDI 19 MARS
DE 14H À 17H**

Salle polyvalente
Rue de la Vallée aux Prieurs
77720 Grandpuits-Bailly-Carrois

Comment s'y rendre ?

Le Proxi'bus, transport à la demande, vous permettra de rejoindre facilement le Forum depuis votre commune : 0800 000 636

En complément, Unis-Cité proposera des navettes au départ des mairies de Nangis à 14h et Mormant à 14h30. Plus d'infos au : 06 16 11 31 65

Le programme : brienangssienne.fr • 



UNE RANDO BIEN ANIMÉE

La randonnée de la Brie Nangissienne vous donne rendez-vous **au parc du château de La Chapelle-Gauthier dimanche 20 mars** pour une journée bien animée.

Comme d'habitude, trois parcours ont été établis pour satisfaire tous les niveaux, des familles aux mordus de rando :

- **14 km** : rendez-vous à 8h30
durée estimée : 4h de marche
- **8 km** : rendez-vous à 9h
durée estimée : 2h30
- **4 km** : rendez-vous à 10h
durée estimée : 1h30

À partir de midi, deux animations viennent compléter l'évènement :

- **dès 12h** : inauguration de l'exposition du concours photo "Mon arbre et sa vie" dans le parc du château.
- **à 14h** : spectacle tout public "Cabaret loufoque" par Les Renzos (gratuit et sans inscription)

Buvette et restauration seront assurées par l'association de Randonneurs du Val d'Ancœur (payant, pas de carte bleue).

**DIMANCHE 20 MARS
DÈS 8H30**

Parc du château
Place du Général de Gaulle
77720 La Chapelle-Gauthier

Plus d'infos : brienangssienne.fr • 



Ludofolies, le retour !



Les ludofolies, c'est l'événement par et pour les habitants, coorganisé par Nangis Lude et la Brie Nangissienne depuis 15 ans. Il revient au parc du château de Nangis le 28 mai 2022.

Dans une ambiance festive, vous y trouverez des activités sportives, créatives, des jeux géants, des concerts... Mais les Ludofolies, c'est surtout vous, habitants, vos passions, vos talents et tout ce que vous voudriez partager : atelier, démonstration, il n'y a pas de limite !

Vous souhaitez participer en tant que bénévole ou proposer une activité ?

Contactez Nangis Lude dès maintenant : 09 53 87 99 05
csnangislude@gmail.com

Concert de poche

Ne manquez pas le prochain concert de poche ! Aux côtés des artistes, se produiront les élèves de CM1-CM2 de l'école de La Chapelle-Rablais.

Au programme, le quintette Mora-guès et l'ensemble Ouranos interpréteront Caplet et Mozart.

Dimanche 5 juin à Nangis

- 17h à la salle Dulcie September
- réservation au 06 76 61 83 91 ou sur www.concertsdepoeche.com
- Tarif : 10€ (plein) / 6€ (réduit : moins de 26 ans, demandeurs d'emploi et bénéficiaires des minima sociaux)

CULTURE ET PATRIMOINE

ATELIERS PATRIMOINE



Avec le soutien du Ministère de la Culture, l'association La Riobe organise les Ateliers du Patrimoine pendant les vacances d'Hiver, de Printemps et de la Toussaint. Ces animations sensibilisent les enfants à des thématiques historiques en s'intéressant de façon ludique aux curiosités du patrimoine local.

D'une durée de 3 heures, chaque Atelier a lieu dans des communes différentes, pour aller au plus près des habitants.

Cyrille Chenaie, archéologue et médiateur professionnel, prend soin d'accompagner chaque enfant à suivre les activités proposées à son rythme.

Aux vacances de Printemps, vous remonterez le temps, du XIX^{ème} siècle à l'Antiquité pour voir comment étaient construites les routes et les ponts. Vous pourrez même appliquer ces techniques en construisant une maquette :

- **Vieux-Champagne**
mardi 26 avril 2022 (salle des fêtes)
- **Bréau**
mardi 3 mai 2022 (salle des fêtes)

 **LaRiobe**

RÉSIDENCE ARTISTIQUE STÉPHANE DRILLON

La communauté de communes de la Brie Nangissienne, soutenue par Act'art et la Drac Île-de-France, accueille l'artiste Stéphane Drillon pour 16 semaines, réparties de mars à septembre 2022.

Le projet de cette résidence est d'explorer le patrimoine du territoire, et d'amener les habitants à participer à sa valorisation dans une démarche créative accessible à tous.

Stéphane Drillon est artiste plasticien, de formation autodidacte.

En marge de travaux picturaux « classiques », il crée, entièrement en numérique, des dessins dans lesquels il extrait certains bâtiments particuliers de leur contexte, en leur apportant une dimension onirique.

Lors de cette résidence, différents groupes seront amenés à réinterpréter, en collaboration avec l'artiste, les lieux emblématiques à proximité de leur domicile, en utilisant des techniques variées.

Les ateliers seront gratuits, le matériel sera fourni et les œuvres produites par les habitants et l'artiste feront l'objet d'un livre et d'une exposition.

Plus d'infos : brienangssienne.fr • 



COUP DE POUCE AUX ENTREPRISES

Le Fonds de Résilience Île-de-France & Collectivités a été lancé en 2020 par la Région Île-de-France, avec la Banque des Territoires, Initiative IDF et la participation des collectivités locales, afin de soutenir les petites entreprises (TPE, PME), les professions libérales et les indépendants au maintien ou à la reprise de leur activité.

Grâce à sa participation de 59 930 € (abondée par la Région et la Banque des territoires), la Brie Nangissienne a permis de soutenir 15 entreprises du territoire à hauteur de 247 500 €.

Cette aide prenait initialement la forme d'un prêt à taux zéro, remboursable sous 6 ans. Pour faciliter la reprise économique et le redressement des entreprises, la Région a décidé de renoncer au remboursement de la part régionale des avances attribuées et a invité les collectivités franciliennes à faire de même.

Réunis en Conseil communautaire le 21 octobre 2021, les élus de la Brie Nangissienne ont approuvé la décision de renoncer au remboursement de la part intercommunale sous condition de l'accueil de stagiaires.

CHIMIREC S'INSTALLE DANS LA ZI DE NANGIS

Depuis 60 ans, le Groupe CHIMIREC, certifié ISO Qualité Sécurité Environnement est spécialiste de la collecte et du tri des déchets.

Afin de répondre aux attentes de ses clients (Garages, PME/PMI, collectivités-déchèteries), CHIMIREC développe un service de proximité.

Le projet d'installation de l'entreprise CHIMIREC fin 2022 sur la zone industrielle de Nangis a pour objectif d'accompagner en priorité les entreprises de Seine et Marne. Il a pour missions la collecte, le tri, le transit et le regroupement de déchets d'activité

économique (huiles de vidange, filtres à huile, batteries usagées, pots de peinture, enduits, colles, mastics, produits phytosanitaires...).

Ce projet s'inscrit dans le cadre de la transition écologique portée par la communauté de communes de la Brie Nangissienne.

Après avoir réhabilité un bâtiment existant, une équipe de 20 personnes sera recrutée pour répondre à ces enjeux environnementaux.



GROUPE CHIMIREC



SPANC : détails sur la campagne de contrôle

Le Service Public d'Assainissement Non-Collectif (SPANC) accompagne les administrés dans la mise aux normes de leur système d'assainissement autonome.

En 2022, le SPANC vous accompagne dans le contrôle de vos installations, rendu obligatoire par la loi sur l'eau.

Un contrôle périodique de votre installation est obligatoire tous les 7 ans. Récemment, la loi a évolué et introduit une pénalité pour les installations non contrôlées. Pas d'inquiétude : si vous êtes concerné, vous serez informé par courrier.

D'octobre 2021 à mars 2022, 300 contrôles ont été effectués à Aubepierre-Ozoir-Le-Repos.

D'avril à juin 2022, les communes contrôlées seront : St-Just-en-Brie, Vieux-Champagne et Vanvillé.

Pour vous accompagner :

Nadège Terme

Horaires d'accueil :

Mardi : 9h-12h30

Mercredi : 14h-17h

Vendredi : 9h-12h30

Communauté de Communes
de la Brie Nangissienne
4 rue René Cassin - 77370 Nangis
Tél. : 01 64 01 40 10
spanc@brienangissienne.fr



PROXI'BUS : TRANSPORT À LA DEMANDE DE LA BRIE NANGISSIENNE

L'offre de transport collectif desservant la communauté de communes de la Brie Nangissienne ne permet pas de répondre de manière satisfaisante à l'ensemble des besoins de mobilité pour certaines de ses communes et à certaines périodes.

Les lignes de bus fonctionnent essentiellement en période de pointe et desservent principalement les gares

du territoire et les pôles extérieurs. Cette desserte répond relativement bien aux besoins de déplacements domicile-travail, mais n'est pas adaptée à des besoins de déplacements liés aux besoins de la vie quotidienne (achats, démarches, soins, loisirs, visites...) en période creuse, en particulier vers les pôles de proximité tels que Nangis, Mormant ou Verneuil-l'Étang.

Dans un souci de permettre aux habitants de se déplacer facilement en heures creuses et de limiter l'usage de la voiture particulière, la communauté de communes de la Brie Nangissienne a donc souhaité développer son service de transport à la demande. Ce service est ouvert à tous les habitants du territoire.

Plus d'infos : brienangssienne.fr •

LES NOUVEAUTÉS

Des plages horaires élargies

Le Proxi'bus fonctionne maintenant du lundi au samedi : de 8h45 à 17h et de 19h à 21h.

Les destinations

Depuis les 20 communes de la Brie Nangissienne, le Proxi'bus vous permet de rejoindre :

- Nangis
- Verneuil-l'Étang
- Mormant
- La piscine de Grandpuits

Exemples d'utilisation

- Un lycéen qui n'a pas cours l'après-midi peut rentrer chez lui plus tôt.
- Vous pouvez vous rendre à un rendez-vous à la maison médicale de Nangis, ou aller chez le coiffeur sans disposer d'un véhicule personnel.
- Vous souhaitez prendre le train à Mormant en dehors des heures des lignes régulières.
- Vous avez une activité sportive ou culturelle en soirée

Le Proxi'bus assure l'aller et le retour à la commune du domicile.

Le transport à la demande, comment ça marche ?

Proxi'bus transport à la demande est accessible sur réservation téléphonique. Vous pouvez réserver la veille de votre déplacement avant 18h. Il vous est possible de réserver jusqu'à un mois à l'avance. Pour les voyages prévus le lundi, la réservation doit être effectuée au plus tard le vendredi avant 18h.

Appelez le



N° Vert

0800 000 636

Il vous suffit alors d'indiquer à l'agent de réservation les éléments suivants :

- Votre point de montée
- Votre destination
- L'horaire d'arrivée souhaité

L'agent de réservation s'assure alors que tous ces éléments sont conformes au service, il vérifiera la disponibilité des places à bord du véhicule et validera votre demande. La veille de votre déplacement, l'agent de réservation vous recontactera par téléphone (ou SMS) entre 18h et 19h pour vous confirmer votre horaire de prise en charge.

Les titres de transport

- **Les forfaits Navigo**
(Navigo annuel, mois, semaine, jour ; Imagine R ; Navigo Solidarité, Améthyste...)
- **Les tickets**
(Ticket t+, Mobilis, Paris Visite, Ticket Jeunes week-end...)

Les correspondances

Correspondances possibles avec les lignes Seine-et-Marne Express:

- **Express 01 (vers Melun/Coulommiers)**
à Verneuil-L'Étang, gare SNCF ou Pont
- **Express 47 (vers Melun/Provins)**
à Nangis Gendarmerie

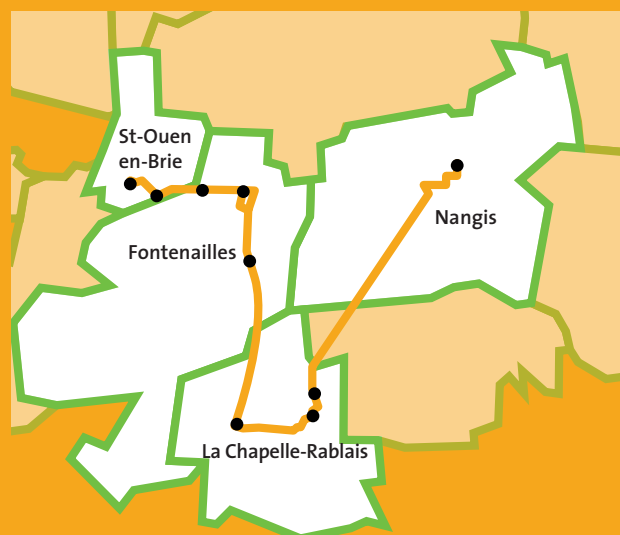


PROXI'BUS DE VILLEFERMOY

Le Proxi'bus de Villefermoy est un transport à la demande qui fonctionne en heures de pointe du lundi au vendredi à heures fixes.

Il permet de se rendre en gare de Nangis depuis l'un des points identifiés sur les communes de Saint-Ouen-en-Brie, Fontenailles ou La Chappelle-Rablais.

Idéal pour les personnes travaillant sur Paris, chaque navette permet d'assurer une correspondance avec la ligne P du Transilien. Cette ligne, ouverte à tous, fonctionne sur le même principe de réservation que le Proxi'bus. Mais à la différence du Proxi'bus, dont les horaires sont libres entre 8h45 et 17 h et 19h et 21 h, la ligne de Villefermoy circule à heures fixes pour assurer la correspondance des trains vers Paris le matin et de retour de Paris le soir.



NOUVELLE CONVENTION COLLECTIVE POUR LES ASSISTANTS MATERNELS

Les assistants maternels employés par des particuliers relèvent désormais de la convention collective du secteur des particuliers employeurs et de l'emploi à domicile.

Ces dispositions s'appliquent aux nouveaux contrats de travail conclus à partir du 1^{er} janvier 2022, mais aussi aux contrats plus anciens.

Voici les principaux changements :

• Fratrie :

Ancienneté conservée selon date du premier contrat si pas de coupure entre les contrats. Période d'essai de 30 jours maximum pour le second enfant (sauf si l'accueil commence simultanément pour la fratrie).

• Heures complémentaires :

Si plus d'un tiers d'heures sont faites en plus sur 16 semaines consécutives, un avenant doit être conclu. Majoration des heures complémentaires sur décision écrite des parties prévue dans le contrat de travail.

• Durée maximale d'accueil :

48 h par semaine calculée sur une moyenne de 4 mois.

• Heures supplémentaires :

Majoration obligatoire de 10 % minimum.



• Paiement de l'indemnité des congés payés :

Paiement au fur et à mesure de la prise des congés ou Paiement en une seule fois en juin ou Paiement lors de la prise principale des congés. Le paiement en 1/12^{ème} est supprimé.

• Indemnité de rupture :

Calculée sur 9 mois d'ancienneté au minimum à la date de réception du courrier. 1/80^{ème} de tous les salaires bruts sauf si retrait d'agrément ou licenciement pour faute.

• Préavis :

8 jours calendaires si le contrat a moins de 3 mois, 15 jours calendaires si le contrat a entre 3 mois et un an d'ancienneté, 1 mois si l'enfant est accueilli depuis plus d'un an.

• Indemnité de départ volontaire à la retraite :

À compter du 1^{er} janvier 2023, le montant de l'indemnité sera de 1 mois de salaire brut de référence à compter de 10 années de période d'emploi au sein du secteur, de 1,5 mois entre 15 et 20 ans, de 2 mois entre 20 et 30 ans, de 2,5 mois au-delà.

• Accès à la prévention des risques et santé au travail

Le Relais Petite Enfance reste à votre entière disposition pour vous accompagner au mieux dans vos démarches administratives.

Tél : 01 60 58 13 41

Courriel : rpe@brienangissienne.fr

Plus d'infos : brienangissienne.fr

LA CTG : NOUVELLE CONVENTION AVEC LA CAF

Le Contrat Enfance Jeunesse (CEJ) arrivant à son terme, la Brie Nangissienne va prochainement signer un nouveau contrat avec la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) : la Convention Territoriale Globale (CTG).

Plus large que le CEJ, la CTG peut porter sur l'enfance, la jeunesse, la parentalité mais aussi le logement, l'accès aux droits, l'inclusion numérique ou encore l'animation de la vie sociale.

Les subventions allouées par la CAF sont liées à un plan d'actions basé sur un diagnostic mené sur le territoire. La Communauté de communes a donc mis en place un comité technique et un comité de pilotage. Ces derniers ont retenu les domaines des services aux familles sur l'axe petite enfance, enfance, jeunesse, parentalité et aussi le logement, l'accès aux droits, l'inclusion numérique, l'animation de la vie sociale.

La signature d'une CTG permet d'aboutir à une vision globale et décloisonnée des besoins sociaux sur le territoire, de fixer des priorités et des objectifs communs.

SÉJOURS D'ÉTÉ : LES INSCRIPTIONS SONT OUVERTES

L'été, les accueils de loisirs organisent plusieurs séjours d'une semaine. Encadrés par des animateurs, les enfants pratiquent des activités en extérieur, font du camping et participent à toutes les tâches quotidiennes du groupe. Un mélange de dépaysement et de responsabilisation qui rencontre chaque fois un vif succès.

À Jablines !

Multi-activités

(cirque, accrobranche et mini-golf)

Du 18 au 22 juillet 2022

Enfants nés de 2014 à 2016*

Nautisme

(catamaran, paddle et kayak)

Du 25 au 29 juillet 2022

Enfants nés de 2010 à 2013

Brevet de natation obligatoire

Équitation

(2 séances d'équitation et cirque)

Du 1^{er} au 05 août 2022

Enfants nés de 2014 à 2016

À vélo !

Parcours à travers

la Brie Nangissienne

Du 08 au 12 août 2022

Enfants nés de 2010* à 2013

Vélos et casques fournis

Inscriptions du 07/03 au 03/04
sur espace-citoyens.net/brienangissienne

Pour toutes demandes, veuillez envoyer un courriel à : sejours@brienangissienne.fr
ou au 07 88 17 65 46

Réservé aux enfants de 6 à 11 ans, fréquentant les accueils de loisirs de la Brie Nangissienne.

*Les enfants nés en 2016 devront obligatoirement avoir 6 ans le jour du départ. Les enfants nés en 2010, ayant 12 ans avant ou pendant le séjour, ne pourront pas participer.



Réservations vacances de printemps 2022

N'oubliez pas la période de réservation pour les prochaines vacances :

- **Réservation**
du 21 mars au 2 avril
- **Annulation**
jusqu'au 9 avril
- **Rendez-vous sur l'Espace citoyen pour toutes vos démarches :**
espace-citoyens.net/brienangissienne

LA BRIE NANGISSIENNE TERRE DE JEUX



Paris accueillera les Jeux Olympiques (J.O) d'été en 2024. À cette occasion, un label a été mis en place au niveau national : Terre de Jeux 2024.

Ce label valorise les initiatives souhaitant renforcer la place du sport dans votre

quotidien dès maintenant et jusqu'en 2024. La Brie Nangissienne, qui compte bien participer à cette grande fête, est bien sûr labellisée.

Le service multisports travaille déjà sur de nombreuses actions qui vont prendre de l'ampleur grâce à Terre de Jeux 2024 :

- Mise en place de journées olympiques pour les classes de CM1/CM2 du territoire en fin d'année scolaire.
- Mise en avant des sports olympiques dans les écoles, l'école multisports et les stages sportifs.
- Organisation de manifestations en lien avec les grands événements sportifs internationaux (tour de France féminin, coupe du monde de rugby, etc.).

- Mise en place de classes J.O dans les écoles à compter de la rentrée 2022 : deux cycles d'activités sportives dans l'année (sports olympiques) accompagnés par un travail de l'histoire des J.O. en classe.

N'hésitez pas à contacter Gaëlle Douchez, référente Terre de Jeux 2024, pour toute question ou propositions. Vos idées pourraient se transformer en un événement marquant pour le territoire !

Tél : 01 64 01 40 14

Courriel : multisports@brienangissienne.fr

Plus d'infos : brienangissienne.fr

CENTRE ÉPHÉMÈRE : COVID-19 LE BILAN DES VACCINATIONS

Face à la crise du COVID-19, La communauté de communes de la Brie Nangissienne, la mairie de Nangis, l'ARS, la MSA et Nangis Lude ont mis en place un centre éphémère de vaccination.

Ce centre, ouvert pour 5 campagnes depuis juin 2021, vous évite de vous déplacer jusqu'à Melun ou Provins pour vous faire vacciner.

De juin à décembre 2021, ce sont 2 431 doses qui ont été injectées en 16 jours. Sur les nouvelles campagnes de janvier et février 2022, environ 2 200 rendez-vous ont été pris.

Si toutes les communes ont pu profiter de ce dispositif, les habitants de nombreuses communes hors Brie Nangissienne sont aussi venus se faire vacciner, venant aussi bien de Rozay-en-Brie que de Donnemarie-Donville... Et même de Nantes !

Ces campagnes ont mobilisé plus de 86 personnes : infirmiers, pharmaciens, mé-

decins, pompiers, Croix rouge, Secours Populaire, élus, agents, bénévoles et le magasin Gitem ont su faire preuve de réactivité. Un grand merci à tous les partenaires pour leur mobilisation !

L'intérêt porté par la population nous permet d'envisager de nouveaux dispositifs avec nos partenaires. Ainsi, un

bus de dépistage et de vaccination a pu être présent le 25 février dernier à Verneuil-L'Étang et sera à Grandpuits le 19 mars, lors du Forum La Brie pratique.

Plus d'infos sur les prochaines actions : **brienangissienne.fr**



LES INFOS DU TERRITOIRE

MORMANT



Les rendez-vous du Repair Café

Un petit appareil ménager ou un outil ne fonctionne plus ? Plutôt que de le jeter et d'en acheter un autre, apportez-le au Repair Café de Mormant, les bricoleurs bénévoles se feront un plaisir de trouver la panne et tenteront de la réparer. Ils sont même disposés à vous apprendre à réparer si vous le souhaitez.

Initiative de l'association APRINA (association pour la promotion des richesses naturelles), ce projet solidaire est soutenu depuis son lancement en 2020 par Pierre-Yves Nicot, maire de Mormant.

Depuis : centrales vapeur, taille-haie, grille-pain, bouilloires, cafetières, vélos, bijoux fantaisie,... (32 objets en tout) sont passés entre les mains des réparateurs et n'ont pas suivi le chemin de la déchèterie ! Seuls l'électroménager volumineux et le matériel trop salissant (huile de moteur, etc.) ne sont pas pris en charge.

Le repair café a également pour but de recréer du lien social. Ouvert à tous, c'est un lieu convivial où les visiteurs peuvent passer prendre un café et discuter.



Lieu : Gymnase Jacques Coutrot

Dates et horaires : chaque 1^{er} samedi du mois de 14h à 17h

Contact : Christian Magne

06 21 38 29 32 - aprina@laposte.net

[repaircafemormant](https://www.facebook.com/repaircafemormant) • <http://aprina.org>

FONTENAILLES

Un concert jazz pour fêter la réouverture de l'église

L'église de Fontenailles a été fondée au XIII^e siècle. Elle avait subi une première destruction durant les guerres du XV^e. L'église Saint Fiacre a été construite au XVI^e siècle. Ne subsiste de cette époque que le clocher car l'édifice a été réédifiée en 1860-1861 par Eugène Millet, élève de Viollet-le-Duc.

Entre le 21 et le 24 mai 2018, la charpente et le plafond de la première travée de la nef se sont effondrés. La mairie a donc pris toutes les précautions nécessaires pour protéger les riverains en interdisant l'accès à l'édifice et en délimitant une zone de risque aux abords de l'édifice. La deuxième ferme, détériorée par les infiltrations d'eaux pluviales a cédé, entraînant avec elle le solivage et le plafond en bois.

Les travaux d'urgence ont très rapidement été réalisés. Ont suivi, durant trois années, ceux de la réfection de toiture, de reprises des maçonneries, des enduits intérieurs et extérieurs. La période de pandémie COVID-19 a retardé d'un an le bon déroulement des travaux.

Quatre ans après l'effondrement de la toiture, la commune veut marquer la réouverture de l'église au public par un événement fort et joyeux : un concert de jazz autour des grands standards !



Samedi 21 mai à 20h

T.D. Big Band

Entrée 10€, gratuit pour les moins de 10 ans.

NANGIS

Hominidéos, la danse contemporaine s'invite à Nangis

Merlin Nyakam est un grand danseur chorégraphe. Il a la force, la simplicité et le talent des plus grands.

C'est une chance exceptionnelle de pouvoir accueillir sa prochaine création à Nangis. Un souffle de vie virevoltant, de couleur, de rythme. Il a dansé avec Bobby Mc Ferrin, Philippe Découflé...

"Accompagné de trois interprètes et deux musiciens sur scène, je continue d'explorer les rapports d'hommes et de femmes entre eux et avec la nature. Je les saisis au berceau, celui de l'humanité, où ils font encore corps avec la nature et je les mène jusqu'à leur tombeau. C'est à nouveau l'odyssée de notre espèce à travers la destinée de quelques identités singulières aux aventures parfois douloureuses mais où l'humour prend le pas sur le drame. Dans notre urgence à reconstruire une ligne de vie avec la terre-mère, que reste-t-il de l'humanité et de ses rêves ?"
Merlin Nyakam



Dimanche 27 mars

Hominidéos

à l'Espace culturel de Nangis

Agenda

Retrouvez les événements de toutes les communes de la Brie Nangissienne sur :

brienangissienne.fr

et

FORUM

La Brie Pratique

SAMEDI 19 MARS

de 14h à 17h

Grandpuits-Bailly-Carrois

Salle polyvalente
rue de la Vallée aux Prieurs

Rencontrez tous vos interlocuteurs :

Emploi et formation • Autonomie • Santé • Secours
et solidarité • Logement • Droits et démarches
administratives • Vie de famille



brienangissienne.fr • 

